

CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2016



CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
Programme d'émission d'Obligations
de 4.000.000.000 d'euros

**Obligations subordonnées remboursables portant intérêt au taux fixe de 2,125% et venant à échéance
le 12 septembre 2026**

Prix d'émission : 98,997%

DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CORPORATE & INVESTMENT BANKING

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des Modalités incluses dans le Prospectus de Base en date du 16 décembre 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 15-630 en date du 16 décembre 2015) tel que complété par le premier supplément au Prospectus de Base en date du 9 mai 2016 ayant reçu le visa n°16-165 de l'Autorité des marchés financiers le 9 mai 2016 et le second supplément au Prospectus de Base en date du 2 septembre 2016 ayant reçu le visa n°16-408 de l'Autorité des marchés financiers le 2 septembre 2016 qui constituent ensemble un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée (la "**Directive Prospectus**").

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des Obligations (les "**Obligations**") pour les besoins de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et contient les termes définitifs des Obligations. Les présentes Conditions Définitives complètent le Prospectus de Base en date du 16 décembre 2015 et les suppléments au Prospectus de Base en date du 9 mai 2016 et du 2 septembre 2016 relatifs au Programme d'émission d'Obligations de l'Emetteur et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

Le Prospectus de Base et les suppléments au Prospectus de Base sont disponibles sur les sites Internet (a) de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (www.creditmutuel.fr/cmne/fr/banque-mutualiste/investisseurs/index.html), et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés de l'(des) Agent(s) Payeur(s) auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

1.	Emetteur :	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe
2.	(a) Souche n° :	130
	(b) Tranche n° :	1
3.	Devise ou Devises Prévues(s) :	Euros (€)
4.	Montant Nominal Total :	300.000.000,00 €
	(a) Souche :	300.000.000,00 €
	(b) Tranche :	300.000.000,00 €
5.	Prix d'émission :	98,997% du Montant Nominal Total
6.	Valeur Nominale Indiquée :	100.000,00 €
7.	(a) Date d'Emission :	12 septembre 2016
	(b) Date de Début de Période d'Intérêts :	Date d'Emission
8.	Date d'Echéance :	12 septembre 2026
9.	Obligations Hybrides :	Non
10.	Base d'Intérêt :	Taux Fixe de 2,125%

- | | | |
|------------|--|--|
| 11. | Base de Remboursement/Paiement: | Remboursement au pair |
| 12. | Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement/Paiement : | Non Applicable |
| 13. | Option de Rachat/de Vente : | Non Applicable |
| 14. | (a) Rang de créance : | Subordonné |
| | (b) Date des autorisations d'émission : | Décision du Conseil d'administration en date du 18 avril 2016 et décision d'émission en date du 5 septembre 2016. |
| 15. | Méthode de distribution : | Syndiquée |
| 16. | Agent de Calcul : | Crédit Industriel et Commercial (CM-CIC Market Solutions – Emetteur, Adhérent Euroclear n° 25)

6, avenue de Provence

75452 Paris Cedex 9

France |

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT)

- | | | |
|------------|--|---|
| 17. | Dispositions relatives aux Obligations à Taux Fixe et aux Obligations à Taux Réajusté : | Applicable |
| | Dispositions relatives aux Obligations à Taux Fixe : | Applicable |
| | (a) Taux d'Intérêt : | 2,125% par an payable annuellement à terme échu |
| | (b) Date(s) de Paiement du Coupon : | 12 septembre de chaque année |
| | (c) Montant(s) de Coupon Fixe : | 2.125,00 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée |
| | (d) Montant(s) de Coupon Brisé . | Non Applicable |
| | (e) Méthode de Décompte des Jours : | Exact / Exact - ICMA |
| | (f) Dates de Détermination du Coupon : | 12 septembre de chaque année |
| | Dispositions relatives aux Obligations à Taux Réajusté : | Non Applicable |
| 18. | Dispositions relatives aux Obligations à Taux Variable : | Non Applicable |

- | | | |
|-----|--|----------------|
| 19. | Dispositions relatives aux Obligations à Coupon Zéro : | Non Applicable |
| 20. | Dispositions relatives aux Taux d'Intérêt applicables aux Obligations Indexées : | Non Applicable |
| 21. | Dispositions relatives aux Bascule Automatique de Base d'Intérêt et Bascule Automatique de Taux d'Intérêt : | Non Applicable |
| 22. | Formule de Paiement Taux d'Intérêt : | Non Applicable |
| 23. | Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur l'Inflation : | Non Applicable |
| 24. | Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indice : | Non Applicable |
| 25. | Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indice de Stratégie : | Non Applicable |
| 26. | Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Action : | Non Applicable |
| 27. | Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Fonds : | Non Applicable |
| 28. | Obligations Indexées sur Matières Premières : | Non Applicable |
| 29. | Obligations indexées sur un Taux de Change : | Non Applicable |
| 30. | Obligations indexées sur un Taux d'Intérêt Sous-Jacent : | Non Applicable |
| 31. | Obligations indexées sur un Evènement de Crédit : | Non Applicable |

DISPOSITIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS A REMBOURSEMENT PHYSIQUE

- | | | |
|-----|---|----------------|
| 32. | Obligations à Remboursement Physique : | Non Applicable |
|-----|---|----------------|

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

- | | | |
|-----|--|----------------|
| 33. | Option de Remboursement au gré de l'Emetteur : | Non Applicable |
| 34. | Option de Remboursement au gré des titulaires d'Obligations : | Non Applicable |

35.	Montant de Remboursement Final:	100.000,00 € par Obligation de 100.000,00 € de Valeur Nominale Indiquée
36.	Formule de Paiement Final :	Non Applicable
37.	Bascule Automatique de Formule de Paiement Final	Non Applicable
38.	Montant de Versement Echelonné :	Non Applicable
39.	Montant de Remboursement Anticipé :	
	(a) Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Obligation payée(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalités 6.8 et 6.6, en cas d'Evènement de Fonds Propres (Modalité 6.5), ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 9) :	100.000,00 Euros
	(b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon :	Applicable
	(c) Montant(s) de Remboursement Anticipé Automatique (pour des raisons différentes que celles visées au (a) ci-dessus) pour chaque Obligation :	Non Applicable
	(d) Valeur de Marché Réduite des Coûts :	Non Applicable
	(e) Valeur de Remboursement Anticipé Plancher :	Non Applicable

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX OBLIGATIONS

40.	Forme des Obligations :	
	(a) Forme des Obligations :	Obligations dématérialisées au porteur
	(b) Etablissement Mandataire :	Non Applicable
41.	Place(s) Financière(s) relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7.4 :	Paris
42.	Dispositions relatives aux Obligations à Libération Fractionnée : montant de chaque paiement comprenant le Prix d'Emission et la date à laquelle chaque paiement doit être fait et les conséquences,	Non Applicable

le cas échéant, des défauts de paiement, y compris tout droit qui serait conféré à l'Emetteur de retenir les Obligations et les intérêts afférents du fait d'un retard de paiement :

- 43. Dispositions relatives aux Obligations à Remboursement Echelonné :** Non Applicable
- (a) Montant de chaque paiement échelonné : Non Applicable
- (b) Date à laquelle chaque paiement doit être fait : Non Applicable
- 44. Exclusion de la possibilité de demander les informations permettant l'identification de titulaires d'Obligations telle que prévue à la Modalité 1.1 :** Non Applicable
- 45. Masse (Article 11) :**
- Les noms et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- Guy COURBOT, 27 rue Jean Talmy, 59130 Lambersart, France.
- Les noms et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :
- Jacques DOOSE, 8 allée des Peupliers, 59133 Phalempin, France
- Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions
- 46. Le montant principal total des Obligations émis a été converti en euro au taux de [●], soit une somme de :** Non Applicable

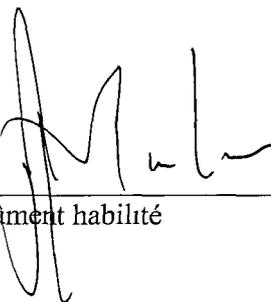
OBJET DES CONDITIONS DEFINITIVES

Les présentes Conditions Définitives constituent les conditions définitives requises pour l'émission et l'admission aux négociations des Obligations sur le marché réglementé d'Euronext Paris dans le cadre du programme d'émission d'Obligations de 4.000.000.000 d'euros de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

RESPONSABILITE

Alexandre SAADA accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe :

Par :  _____
Dûment habilité

PARTIE B – AUTRE INFORMATION

1. COTATION ET ADMISSION A LA NEGOCIATION :

- (a) Cotation : Euronext Paris
- (b) (i) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Obligations aux négociations sur Euronext Paris à compter de la date d'Emission a été faite par l'Emetteur (ou pour son compte).
- (ii) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Emetteur, des Obligations de la même catégorie que les Obligations à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Non Applicable
- (c) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 5.950,00 €

2. NOTATIONS

Notations : Les Obligations ont fait l'objet d'une notation BBB par Standard & Poor's.

3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf indiqué dans le chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Obligations n'y a d'intérêt pouvant influencer sensiblement l'émission ou l'offre des Obligations.

4. RAISONS DE L'OFFRE, ESTIMATION DU PRODUIT NET ET DES DEPENSES TOTALES

- (a) Raisons de l'offre : Le produit net de l'émission des Obligations Subordonnées sera destiné aux besoins de financement de l'activité de l'Emetteur. L'Emetteur a pour intention de faire admettre l'emprunt obligataire parmi ses Fonds Propres de Catégorie 2.
- (b) Estimation du produit net : 295.791.000,00 €
- (c) Estimation des dépenses totales : 5.950,00 € (frais de cotation)

5. RENDEMENT

Rendement : 2,238 % par an

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication

des rendements futurs.

6. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN : FR0013201431

Code commun : 148919909

Dépositaires :

(a) Euroclear France agissant comme Dépositaire Central : Oui

(b) Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme : Oui

Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable

Livraison : Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Obligations : Crédit Industriel et Commercial (CM-CIC Market Solutions – Emetteur, Adhérent Euroclear n° 25

6, avenue de Provence

75452 Paris Cedex 9

France

Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Obligations (le cas échéant) : Non Applicable

7. PLACEMENT

Si syndiqué, noms et adresses des Membres du Syndicat de Placement et engagements de souscription : **DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH**

Winchester House

1, Great Winchester Street

London EC2N 2DB

Royaume-Uni

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Tours Société Générale

17, cours Valmy

92987 Paris La Défense cedex

France

Etablissement(s) chargés des opérations de stabilisations (le cas échéant) : Société Générale

Si non-syndiqué, nom et adresse de l'Agent Placeur : Non Applicable

Commissions et concessions totales : Non Applicable

Offre Non-exemptée Non Applicable